

SÉANCE DU 28 MARS 1887.

PRÉSIDENTE DE M. HÉGER.

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Dépouillement du scrutin. — MM. Jules Bovy, le Dr Jules Félix et le capitaine d'artillerie Zboinski sont proclamés membres effectifs.

Ouvrages reçus. — 1. *Rapport sur les fouilles faites à Obaix et à Pont-à-Celles* (1869). — 2. *Les peuples de l'âge de la pierre polie en Europe ont-ils cultivé la terre?* (1875). — 3. *Rapport sur la villa belgo-romaine d'Arquennes* (1875). — 4. *Stations nouvelles de l'âge de la pierre en Belgique, découvertes en 1875* (1876). — 5. *Découvertes préhistoriques dans l'arrondissement de Nivelles et ses limites* (1879). — 6. *Rapport sur les tombeaux du moyen âge découverts à Rebecq-Rognon* (1879). — 7. *L'archéologie préhistorique, ses phases et ses classifications* (1880). — 8. *Études sur le préhistorique à l'Exposition universelle de Paris de 1878* (1880). — 9. *De la nécessité d'avoir une bonne classification surtout en archéologie préhistorique et proto-historique* (1881). — 10. *Cimetière celtique de Court-Saint-Étienne (Premier âge du fer)* (1881). — 11. *Cimetière celtique de Court-Saint-Étienne* (1882). — 12. *Nouvelle communication concernant le cimetière celtique de Court-Saint-Étienne* (1885). — 13. *Excursion à*

Godarville, le pays des sorcières. Découvertes géologico-archéologiques (1883). — 14. Le cimetière franc de Combreuil, à Écaussinnes d'Enghien (1884). — 15. Les pipes archéologiques (1885). — 16. Les tumulus en pierres, dits Galgals (Cairns ou Barrows), découverts en Belgique (1885), par M. le Dr N. Cloquet, membre effectif.

L'homme contemporain du Mammouth à Spy (Namur), par MM. Marcel de Puydt et Max Lohest, membres effectifs.

La race humaine de Néanderthal ou de Canstadt en Belgique, par MM. Max Lohest, membre effectif, et Julien Fraipont, professeur de paléontologie à l'Université de Liège.

Nouvelle exploration des cavernes d'Engis, par M. Fraipont.

Antropologia dell' Italia nell' evo antico e nel moderno, par M. G. Nicolucci, membre correspondant.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1887, fasc. 1 et 2.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1887, fasc. 2.

Bulletin de la Société royale belge de géographie, 1887, fasc. 1.

Revue d'anthropologie de Paris, 1887, fasc. 1 et 2.

Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, Juli und October 1886.

Protocoles des séances de l'Académie impériale des amis des sciences naturelles, d'anthropologie et d'ethnographie de Moscou. 1865-1869.

Antropologiceskas viestauka 1879 goda, par M. Bogdanow, membre honoraire. Deux fascicules.

Putshestvie vo Turkestanu, par A.-A. Tichomirow.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Correspondance. — M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics nous envoie deux exemplaires de l'arrêté royal qui ouvre un quatrième concours pour la collation du prix Guinard (fr. 10,000) à « celui qui aura fait le meilleur ouvrage ou la meilleure invention pour améliorer la position matérielle ou intellectuelle de la classe ouvrière en général et sans distinction. » — Dépôt à la bibliothèque.

M. Topinard, membre honoraire, nous annonce qu'un exemplaire disponible de la *Revue d'anthropologie* qu'il dirige est attribué à la Société d'anthropologie de Bruxelles et que nous recevons cette publication à partir du 1^{er} janvier 1887. — Une lettre de remerciements sera envoyée à M. Topinard.

M. le Dr Cloquet fait hommage de seize brochures sur l'archéologie préhistorique et proto-historique. Il demande que la Société veuille bien organiser tous les trois mois une séance de jour, à laquelle puissent assister les membres habitant la province.

Cette demande a déjà été faite à la Société et le Bureau, qui en a délibéré, propose que la séance du mois de mai ait lieu exceptionnellement et à titre d'essai un dimanche à 2 heures et demie de relevée. Si l'expérience réussit, les séances de jour auront lieu régulièrement tous les trois mois. — La proposition du Bureau rencontrant une adhésion unanime, il sera décidé ultérieurement à quelle date aura lieu la séance de mai.

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. V. JACQUES, SECRÉTAIRE,
SUR LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ.

En exécution de l'article V des statuts, M. V. Jacques, secrétaire, dépose sur le bureau le rapport sur la situation de la Société pendant l'année 1886-1887.

Personnel. — M. le Dr P. Héger a été renommé président de la Société; MM. Delvaux et Prins ont été remplacés comme vice-présidents par MM. Goblet d'Alviella et Houzé. M. le Dr Tiberghien a été nommé secrétaire adjoint à la place de M. Houzé. Les autres membres du Bureau ont été maintenus dans leurs fonctions; ce sont : MM. V. Jacques, secrétaire; G. Cumont, bibliothécaire; E. van Overloop, trésorier, et L. De Pauw, conservateur des collections.

Au 1^{er} mars 1886, le nombre des membres effectifs était de 168. Ce nombre s'élève aujourd'hui à 179. Dans le courant de cette année la Société a eu à déplorer la perte de 7 de ses membres : MM. F. Cornet, le Dr E. De Man, A. Fétis, Goffint, F. Berchem, le Dr G. Renson et L. Trasenster. 4 membres ont donné leur démission; enfin 22 membres nouveaux ont été admis.

Le nombre des membres honoraires a été porté à 45 par la nomination d'un membre régnicole et de 4 membres étrangers. 14 membres correspondants étrangers nouveaux ont été nommés : leur nombre est actuellement de 30.

Publications. — Depuis le mois de mars de l'année dernière, la Société a fait paraître la fin du tome IV de son *Bulletin* (décembre 1885 à février 1886) et deux fascicules du tome V. Le troisième fascicule, qui va jusqu'au mois de juillet 1886, est achevé et sera distribué très prochainement. Le retard qu'éprouve la publication du *Bulletin* continue malheureusement à résulter de ce que les auteurs des communications ne déposent pas immédiatement leurs manuscrits au secrétariat. Quelques membres du Bureau avaient proposé une modification à la forme des publications : le *Bulletin* n'aurait plus contenu que les procès-verbaux des séances, les communications de peu d'étendue, un résumé des communications plus importantes s'il y avait eu lieu, et enfin les discussions ; un volume de Mémoires aurait contenu les communications importantes, qui auraient été publiées dans l'ordre de leur dépôt au secrétariat. Cette proposition n'a pas été accueillie. Il y aurait d'ailleurs lieu d'adopter un règlement d'ordre intérieur en vertu duquel les communications qui ne seraient pas remises avant un temps déterminé ne seraient que mentionnées au *Bulletin*.

Sections. — Deux sections ont été constituées jusqu'à présent dans le sein de la Société : la section d'*Études préhistoriques* et la section du *Folk-lore* ou des traditions populaires. Cette dernière section, de création toute récente, tiendra très prochainement sa première séance.

Bibliothèque et collections. — La bibliothèque et les collections continuent à s'accroître grâce aux dons généreux de nos membres effectifs, honoraires et correspondants, et grâce aussi à l'échange de notre *Bulletin* avec les publications de plusieurs Sociétés d'anthropologie étrangères. Une nouvelle feuille du Catalogue de la bibliothèque sera jointe à l'un des premiers fascicules qui sera distribué.

Enfin la *situation financière* de la Société s'est notablement améliorée grâce aux généreux subsides que le Gouvernement a bien voulu nous accorder. La Société pourra réaliser sous peu plusieurs des desiderata qui ont été formulés, et en particulier l'institution de prix annuels et la reliure de quelques livres de sa bibliothèque.

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. VAN OVERLOOP, TRÉSORIER,
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ.

Recettes.

Cotisation des membres effectifs	fr. 1,410 »
Cotisations arriérées	60 »
Subside du Gouvernement	2,000 »
Vente du <i>Bulletin</i> (*).	510 »
TOTAL	<u>fr. 3,980 »</u>

Dépenses.

Déficit au 29 mars 1886	fr. 339 07
Encaissement des quittances	1 55
Impression du <i>Bulletin</i> et des circulaires	1,151 72
Planches, photographies, zincographies, etc.	398 89
Frais de secrétariat	82 20
Collections (achats et entretien)	25 90
Excursion (frais généraux).	33 45
TOTAL	<u>fr. 2,032 78</u>

Balance.

Total des recettes	fr. 3,980 00
Total des dépenses	<u>2,032 78</u>
EXCÉDENT (*).	<u>fr. 1,947 22</u>

(*) Cette somme provient de la vente au Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics de trente exemplaires de chacun des quatre premiers volumes du *Bulletin*.

(*) Il est à remarquer que sur cet excédent doivent être payés, avant la clôture du budget de l'année 1886-1887, les frais d'impression et les planches qui accompagneront la seconde moitié du tome V du *Bulletin*. Cette somme sera d'environ 1,200 francs.

DISCOURS DE M. HÉGER, PRÉSIDENT SORTANT.

Messieurs, il y a aujourd'hui cinq ans que la Société d'anthropologie s'est constituée; le moment me paraît opportun pour jeter un coup d'œil en arrière et vous rappeler notre point de départ.

Notre Société s'est formée par le concours d'un groupe de travailleurs appartenant à des carrières diverses, mais portant tous un égal intérêt à l'étude scientifique de l'homme : historiens, archéologues et littérateurs se sont associés dans ce commun point de vue avec les géologues et les médecins. Chacun apportant dans nos réunions les éléments dont il disposait pour notre instruction mutuelle, les communications faites à notre Société pendant ces cinq années ont eu un caractère de variété qu'elles auront peut-être quelque peine à conserver dans l'avenir; il suffit de citer les noms de MM. Delvaux, Bequet, Denis, Dupont, Dallemagne, Goblet, Houzé, Jacques, Marique, Rutot, Van Bastelaer, Vanderkindere, van Overloop, Warnots, pour évoquer le souvenir des directions multiples, mais toujours élevées, vers lesquelles notre activité scientifique a été attirée. Je ne puis passer en revue les questions et les propositions discutées au cours de nos séances, mais je vous rappellerai cependant le projet d'enquête anthropologique déposé par le Dr Jacques dans la séance du 31 juillet 1882 et celui qui fut introduit le 28 janvier 1884 par le Dr Warnots à la suite de sa communication sur les délinquants.

Tous nos efforts doivent tendre à hâter le moment où une enquête anthropologique complète et étendue à tout le pays pourra être entreprise avec certitude d'aboutir; jusqu'ici nous sommes en possession seulement de travaux partiels, tels que ceux de M. Vanderkindere sur la coloration des cheveux et des yeux, ceux de M. Houzé sur l'indice céphalique des Flamands et des Wallons et quelques autres; ce sont là des jalons pour un travail d'ensemble que notre Société saura mener à bonne fin.

L'enquête sur les délinquants a été réduite à des proportions restreintes; mais, comme pour bien nous démontrer l'utilité immédiate de ces patientes recherches, nous avons vu que, même ainsi réduite, cette enquête partielle a déjà porté ses fruits : le Congrès de médecine mentale réuni à Anvers, au mois de septembre 1885, s'est appuyé sur les résultats que nous avons obtenus pour discuter avec autorité la question de la criminalité et faire au Gouvernement des propositions conformes aux vœux émis par

notre Société. Quelle que soit l'issue réservée à ces propositions, notre but est partiellement atteint, car beaucoup de préjugés se sont évanouis devant les faits que nous avons mis en évidence, et la nécessité d'une étude expérimentale des délinquants pénètre de plus en plus les esprits.

D'ailleurs, nous devons bien vous le dire, nous ne pouvons poursuivre les solutions immédiates : c'est lentement qu'on accumule les matériaux dans l'ordre voulu pour construire un édifice durable, et nous devons nous borner à grouper les observations, à les enregistrer après en avoir fixé la valeur par des discussions approfondies. Les vues d'ensemble s'imposeront d'elles-mêmes plus tard.

Le rôle de notre Société emprunte, en Belgique, une importance particulière à cette circonstance que notre Musée d'histoire naturelle, si complet à d'autres égards, ne possède pas encore de section d'anthropologie ; il semble cependant que dans aucun pays la création de cette section ne soit aussi formellement indiquée que chez nous : les trésors découverts par Dupont dans les vallées de la Meuse et de la Lesse suffiraient à eux seuls pour l'alimenter. D'ailleurs, ce n'est pas devant vous que j'ai à faire ressortir tout ce qu'il y a d'anormal à ce que l'homme, considéré comme objet d'histoire naturelle, ne soit pas représenté au Musée dans un département spécial, au même titre que les oiseaux ou les poissons. Mais nous nous sommes habitués à juger l'homme sans chercher à le connaître : aux études anthropologiques qui figuraient au programme des études universitaires en 1835, nous avons substitué la psychologie et celle-ci a mis un certain temps à s'apercevoir que, si elle ne s'appuie pas sur les sciences naturelles, elle manque de base et risque de s'égarer.

Une réaction se prépare, il est vrai, et notre mission consiste à la favoriser : nous ne devons rien négliger pour vulgariser les notions scientifiques qui se rapportent à l'histoire de l'homme et combler les lacunes que présente à cet égard notre enseignement supérieur.

A ce propos, je me permettrai de vous signaler certaines mesures spéciales que nous pourrions prendre dès maintenant, dans le but de provoquer des recherches anthropologiques originales : la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles a institué avec succès des concours annuels sur des questions déterminées de physiologie ou de pathologie ; ces questions sont publiées chaque année, et les mémoires envoyés en réponse sont soumis à l'examen

d'une commission qui décide de la récompense méritée par leurs auteurs; nous possédons actuellement des ressources financières suffisantes pour instituer un concours de ce genre; certaines questions seraient désignées d'avance dans le but d'attirer spécialement sur elles l'attention des chercheurs; d'autres seraient laissées à leur initiative.

Il est un dernier point sur lequel je me permets, en terminant, de dire un mot : des sections se sont constituées au sein de notre Société; il pouvait y avoir, dans leur organisation prématurée, un danger de désagrégation que nous avons cherché à éviter par un règlement voté le 25 mai 1885, laissant à tous nos membres la liberté de se grouper conformément à leurs tendances individuelles. Usant de cette faculté, la Section d'archéologie préhistorique s'est constituée le 28 décembre 1885; actuellement le Folk-lore s'organise et nous espérons pouvoir bientôt publier ses premiers travaux. Nous ne pouvons donc que nous féliciter des heureux résultats que nous avons obtenus dans cette voie.

En quittant la présidence, je tiens à vous remercier, Messieurs, d'avoir rendu ma tâche si facile et si agréable; grâce à l'esprit scientifique qui domine vos discussions, je n'ai jamais dû faire le moindre effort pour maintenir les traditions de tolérance et de liberté, auxquelles je suis convaincu que notre Société restera toujours fidèle. (*Applaudissements.*)

COMMUNICATION DE M. CUMONT.

LES POINTES DE FLÈCHES EN SILEX A TRANCHANT TRANSVERSAL.

Le petit objet en silex que je vous présente comme étant une pointe de flèche à tranchant transversal, a été trouvé l'année dernière, à la surface du sol, sur le territoire de la commune de Rhode-Saint-Genèse, village situé au sud de Bruxelles, non loin de l'antique forêt de Soignes. Je vous dirai tout de suite que j'ai découvert à cet endroit une station néolithique qui m'a fourni une très nombreuse collection d'instruments préhistoriques.

Cependant je n'ai trouvé, malgré de minutieuses recherches poursuivies pendant plus de deux ans, que cette seule flèche ayant cette forme spéciale. S'il est vrai que ces flèches, à cause de leur aspect étrange, ont souvent été négligées ou prises pour de simples éclats par des chercheurs peu attentifs ou ignorants, il est certain qu'en Belgique les exemplaires de ces sortes de flèches se comptent

encore dans les collections, et lorsque le spécimen est aussi achevé et aussi parfait que celui dont je suis en possession, ce serait manquer d'égards à la science que de ne pas en donner une figure qui pourrait être considérée comme un vrai type de cette catégorie de flèches.

La riche collection de M. le marquis de Wavrin renferme cependant plusieurs flèches de ce modèle, mais aucune n'a une forme aussi belle et aussi élégante que la flèche qui est sous vos yeux. Toutefois l'une d'elles, dont je reproduis la figure sous le n° 2, est presque aussi parfaite que celle qui se trouve en ma possession. Les pointes de flèches de M. le marquis de Wavrin ont été ramassées à la surface du sol, aux environs de Wavre, petite ville peu éloignée de Rhode-Saint-Genèse, mais située de l'autre côté de la forêt de Soignes.

M. le marquis de Wavrin a bien voulu me permettre de publier ses plus belles flèches à tranchant transversal ; je le prie d'accepter mes remerciements pour cette gracieuseté, et je ne crois pas me tromper en disant que tous les amateurs de science préhistorique lui sauront gré de cette complaisance. Les n° 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de la planche I, appartiennent à M. le marquis de Wavrin ; le n° 1 fait partie de ma collection.

Le Musée de Namur renferme plusieurs de ces flèches. M. Gilson, professeur à l'athénée de cette ville, a même préparé un travail pour les Annales de la Société archéologique de Namur sur ces pointes de flèches de sa collection et sur celles de la collection Clément Rousseau.

M. Bequet m'affirme que ces pointes de flèches sont assez souvent rencontrées dans la province de Namur.

Si mes collègues connaissent d'autres chercheurs qui auraient trouvé de ces flèches en Belgique, ils me feront plaisir en me les signalant.

Assez rare dans notre pays, ce genre de flèche se trouve en quantité beaucoup plus grande dans les pays du Nord, en Danemark, en Suède et en Norwège. En France, aussi, le baron Joseph de Baye a récolté quelques centaines de ces flèches, mais cette rareté relative en Belgique ne doit-elle pas être attribuée à des investigations incomplètes ou commencées depuis trop peu de temps ?

Quoi qu'il en soit, les pointes de flèches de cette forme semblent avoir été usitées à une époque déjà avancée de l'âge néolithique, puisque, comme nous le verrons tantôt, elles étaient encore employées à une période qui confine aux temps historiques.

Dans son bel ouvrage sur les *Antiquités préhistoriques du Danemark*, publié à Copenhague en 1869, A. P. Madsen a représenté (pl. II, n° 13) une telle pointe de flèche trouvée dans le Kjökkenmødding ou débris de cuisine de Mailgaard; une pointe semblable, mais d'une forme plus parfaite et assez analogue à l'objet que je vous ai présenté, figure sur la planche XXII, sous le n° 18, parmi les antiquités de diverses provenances; enfin le n° 19 de la même planche, plus intéressant, nous indique une de ces pointes de flèches encore attachée à un manche de bois par un fil d'écorce de tilleul. Il ne reste que 38 millimètres de la tige. Cette flèche a été trouvée dans un marais tourbeux, dans la commune de Vissenberg (île de Fünen).

Madsen ne décrit pas ces objets comme des pointes de flèches; il semble ignorer ou ne pas chercher à expliquer leur usage; il se borne à les qualifier de *petits instruments en silex*. Et, en effet, pendant longtemps, à cause de leur forme insolite, les antiquaires n'ont pas voulu admettre que ces morceaux de silex eussent pu servir de pointes de flèches; il paraissait qu'un tranchant aussi large fût mal choisi pour pénétrer facilement dans le corps des animaux ou des ennemis, et que les flèches à pointe aiguë dussent être exclusivement employées comme plus perçantes. Cependant, par leur forme, les pointes de flèches à tranchant transversal présentaient un avantage: elles devaient mieux déchirer les chairs, par conséquent produire des plaies plus dangereuses, et il était sans doute très difficile de les extraire des blessures. Mais, indépendamment de ces présomptions tirées des apparences, nous avons des preuves irrécusables que ces petits instruments en silex ont été employés comme projectiles, comme pointes de flèches. Les archéologues n'en doutent plus aujourd'hui. En Égypte, la momie d'un chasseur était accompagnée d'un arc de bois et de douze flèches de roseau avec les extrémités en bois dur armées de silex à tranchant transversal. Prisse en a figuré une dans ses *Monuments égyptiens*, et Chabas, égyptologue distingué, parle de l'usage de ces flèches dans l'ancienne Égypte.

Le British Museum, les Musées de Leyde, du Louvre et de Berlin en possèdent plusieurs spécimens. Le silex est fixé à l'armature de bois ou de jonc au moyen d'un mastic ou de bitume.

D'un autre côté, M. le baron de Baye (*) signale l'abondance de ces

(*) *Grotte de Baye. Pointes de flèches en silex à tranchant transversal.* — Extrait de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE. Paris, 1874, in-8°, 8 pages.

flèches dans les grottes sépulcrales et leur rareté à la surface du sol.

Ainsi, dans cinquante grottes explorées dans le département de la Marne, à Courjeonnet et à Coizard, M. de Baye en a trouvé plus de quatre cents.

Dans une de ces grottes contenant vingt-deux squelettes, il y avait une vertèbre humaine percée d'une pareille flèche (1); le projectile était profondément engagé dans l'os et bien adhérent. Cette grotte était jonchée de ces flèches accumulées sous les ossements.

M. de Baye pense que ceux-ci ont appartenu à des guerriers et que les flèches avaient pénétré dans leurs corps et amené leur mort. Par la décomposition des cadavres, ces flèches sont tombées sur le sol et les os se sont effondrés par-dessus. Ce qui corrobore cette supposition, c'est que ces flèches ne se trouvent jamais en dehors du périmètre des corps et qu'elles gisent plus nombreuses dans les régions abdominales.

Au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Stockholm, en 1874 (2), M. de Baye a encore signalé qu'il avait rencontré trois flèches dans un crâne, et celles-ci avaient, d'après lui, été incontestablement engagées dans les parties latérales de la tête; dans une grotte contenant un grand nombre de squelettes superposés, un de ceux qui occupaient la position supérieure portait, engagée entre deux vertèbres, une de ces flèches; le projectile n'était pas adhérent, mais il a semblé certain à M. de Baye qu'il avait pénétré entre les deux vertèbres.

Autre fait significatif cité par M. de Baye : dans une grotte où personne n'était entré, car elle était complètement remplie, une pareille flèche de forte dimension reposait sur l'os iliaque d'un sujet complet.

Dans une autre circonstance, M. de Baye a trouvé une de ces flèches dans un squelette de blaireau; les ossements ayant conservé leurs relations anatomiques étaient recouverts d'environ 70 centimètres de craie détachée de la partie supérieure de la grotte.

Ces projectiles étaient donc non seulement des armes de guerre, mais aussi des engins de chasse.

(1) Cette vertèbre, dit M. de Baye, appartenait à un sujet dont toutes les pièces anatomiques étaient encore dans leur position normale, dans une grotte parfaitement intacte et dont les ouvertures avaient été fermées avec un soin raffiné, et recouverte d'une couche épaisse de terre, de manière à ne laisser à la surface du sol aucun signe révélateur.

(2) Voy. *Compte rendu*, tome I, 1876, pages 271 et 272.

Ces flèches, dont M. de Baye a représenté quelques échantillons de différentes dimensions dans la *Revue archéologique de Paris*, en 1874, ont toutes la même forme générale; la plus petite pèse 4 décigrammes et mesure 14 millimètres; la plus longue pèse 43 décigrammes et mesure 46 millimètres. Elles ressemblent à un ciseau ou plutôt à une pierre à fusil allongée; les angles aigus des côtés sont émoussés pour ne pas couper les ligaments qui les attachaient à la tige. Le professeur Nilson dit fort bien que toutes ces sortes de flèches sont faites d'éclats brisés par le travers et dont les fragments ont été retaillés sur les bords. Le savant suédois les considère aussi comme des projectiles.

Elles sont très tranchantes lorsqu'elles sont bien conservées, et si l'on considère avec quelle habileté et quelle force les sauvages savent lancer les flèches, on conçoit aisément combien facilement elles devaient pénétrer dans le corps des animaux ou des ennemis.

Il serait du reste possible de tenter aujourd'hui cette expérience.

Un de nos collègues a émis l'opinion que ces flèches étaient fabriquées dans un but spécial, qu'elles servaient probablement à la chasse de certains animaux, peut-être aussi pour atteindre les gros poissons; mais les faits constatés par M. de Baye indiquent un usage plus général.

J'ai dit que les trouvailles de ces flèches étaient beaucoup plus fréquentes et plus importantes dans les pays du Nord; c'est ainsi qu'en Danemark, peu de temps avant le congrès de Stockholm, on venait de découvrir, en une fois, douze cents de ces flèches. En France cependant, M. de Baye en a trouvé aussi une grande quantité, et il ne faut pas désespérer d'en récolter plusieurs dans les autres pays, maintenant que l'attention des archéologues a été attirée sur ces objets.

Un nombre considérable de ces projectiles ont été mis au jour à Lindoma-Backen en Scanie (*Antiq. Tidskr. för Sverige*, vol. III, fig. 3).

Nilsson (*Stone age*, pl. II, fig. 36 et 37) a fait graver quelques spécimens trouvés dans d'autres parties de la Scandinavie.

John Evans (*Les âges de la pierre de la Grande-Bretagne*, Paris, 1878) représente sous le n° 342 une flèche trouvée à Urquhart (Elgin) qui repose aujourd'hui dans le Musée des antiquités, à Édimbourg. Il nous parle aussi d'une flèche qu'il a extraite d'un dolmen du plateau de Thorus, près de Poitiers; d'autres flèches, qu'il a vues dans la collection Lukis, provenaient des tumuli à allées couvertes

de la Bretagne; d'antiques sépultures situées dans d'autres parties de la France et le camp de Catenoy (Oise) en ont aussi fourni de nombreux exemplaires (*Rev. arch.*, vol. XV, p. 367).

Autour du Menhir du Run en Tréflagat (Finistère) M. P. du Chatellier a trouvé deux instruments qu'il considère comme des flèches à tranchant transversal. Ce sont, avec celle recueillie par lui dans la vaste nécropole de Lesconil, les premières trouvées dans le Finistère. Cette dernière était enfouie à un endroit où se trouvaient encore des haches et un poignard de bronze (1).

Ces dernières trouvailles et le fait que ces flèches sont très abondantes dans le Nord, où l'on sait que l'âge de la pierre a duré plus longtemps que dans le Midi, paraissent établir, comme je l'ai dit tantôt, que cette forme de flèches a surtout été usitée vers la fin de l'époque néolithique.

M. Evans indique encore quelques régions où de pareilles flèches ont été ramassées : Pontlevoy exploré par l'abbé Bourgeois; l'île de Jersey (collection du British Museum) et l'Italie méridionale (collection Christy).

Au Congrès de Lisbonne, M. J. Delgado a encore signalé quelques flèches à tranchant transversal (2).

Je n'ai point la prétention de vous indiquer toutes les trouvailles faites jusqu'à nos jours, car le temps qui m'a été donné pour vous présenter cette étude ne m'a pas permis de consulter tous les ouvrages sur les instruments préhistoriques.

Je vous communique quelques idées et ce que j'ai lu à droite et à gauche, simplement pour donner quelque intérêt à la flèche que j'ai eu l'honneur de vous présenter.

Toutefois, avant de terminer cette petite dissertation, permettez-moi d'attirer votre attention sur les armes employées par nos sauvages, j'allais dire nos préhistoriques modernes, et de vous engager à rechercher dans les musées ethnographiques, notamment à Paris

(1) *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, t. XII, 2^e série, 1881, p. 57, fig. 31 et 32. D'après ces figures il n'est pas bien certain que les deux petits instruments trouvés par M. du Chatellier soient réellement des flèches à tranchant transversal.

(2) COMPTE RENDU DU CONGRÈS D'ARCHÉOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES : *La grotte de Furninha à Peniche*, fig. 15 et 21, pl. III, et fig. 31 et 37, pl. IV. Les nos 15 et 21, nommés par M. Delgado pointes à tranchant transversal, font la transition avec les nos 31 et 36. Le n° 15 est analogue, d'après M. V. Jacques, aux instruments signalés en Espagne par M. Cartailhac.

et à Leyde, s'il n'existe pas dans ces collections des flèches analogues. C'est d'autant plus probable que les anciens Persans ont employé des flèches terminées par une pointe en fer de la forme d'un ciseau, et qu'au moyen âge (*Arch. Journ.*, vol. IX, p. 118) on se servait quelquefois à la chasse de pointes de flèches ou de traits d'arbalète en forme de croissant profondément échancré.

DISCUSSION.

M. BEQUET montre les photographies de quelques pointes à tranchant transversal provenant de la province de Namur.

M. DE MUNCK estime que les pointes de flèches à tranchant transversal doivent être très rares. Il n'émet aucun doute sur le caractère de taille intentionnelle que présente la pointe montrée par M. Cumont; mais il ajoute que, jusqu'à présent, il avait fait des réserves sur l'existence de ce genre de pointes. On donne trop souvent des éclats douteux pour des pointes à tranchant transversal : c'est le cas, lui semble-t-il, pour quelques-unes des pièces figurées dans les photographies que M. Bequet vient de montrer. Il en possède d'identiques et jamais l'idée ne lui serait venue d'en faire des pointes à tranchant transversal. Dans les nombreuses pointes qui font partie de sa collection et qui proviennent des localités les plus diverses, de Belgique, de France, d'Italie et des États-Unis, aucune n'offre les caractères décrits par M. Cumont.

M. CUMONT. — M. De Pauw, mieux que moi, pourrait affirmer que les pointes à tranchant transversal existent relativement en assez grand nombre dans la collection de M. le marquis de Wavrin. Elles ne doivent donc pas être si rares en Belgique, et je crois que maintenant que l'attention des collectionneurs est attirée sur ce point, cette espèce de pointes se rencontrera bien plus souvent.

M. DE PAUW. — Je pourrais ajouter que, dans la collection de M. le marquis de Wavrin, c'est M. de Baye qui a déterminé comme telles plusieurs pointes à tranchant transversal. Il se pourrait cependant qu'il y eût des cas douteux parmi celles qui sont désignées sous ce nom.

M. CUMONT. — Je crois aussi qu'il y a des cas douteux parmi celles qui sont représentées dans les photographies de M. Bequet. Il faudrait pour en juger avoir les pièces en main.

Pre^{mi}ère face

Profil

Seconde face

1



2



3



4



5



6



G. Lavoulette ad nat. del.

N°1 Collection de M^r G. Cumont. (Rhode S^t Genèse)

N°2-3-4-5-6- Collection du Marquis de Wavrin (Vallée de la Dyle)

N°2 formé d'un fragment de hache polie.

M. V. JACQUES. — M. Cartailhac, dans son *Espagne préhistorique* (*), parle de certains morceaux de lames en silex qui présentent une certaine analogie avec les pointes de flèches à tranchant transversal : les deux cassures obliques convergentes d'une lame de silex sont retouchées sur leurs bords. Sans se prononcer d'une manière absolue, M. Cartailhac les donne comme des barbelures de flèches ou de harpons. J'ai vu de ces pièces dans la collection de MM. Siret, à Anvers : elles me paraissaient avoir servi non de barbelures, mais de pointes de flèches ; elles sont cependant plus étroites que les pointes de MM. Cumont, Bequet et du marquis de Wavrin.

La discussion est close.

INSTITUTION DE CONCOURS ANNUELS.

La proposition relative à l'institution d'un concours sur une ou plusieurs questions relevant des sciences anthropologiques, présentée par M. Héger, est admise en principe. Le Bureau est chargé de l'organisation du concours ; les membres sont priés de faire parvenir au Bureau les questions qu'ils désireraient voir traiter. Le choix des questions aura lieu dans une séance ultérieure.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES SECTIONS.

La Section d'études préhistoriques demande que les procès-verbaux des sections soient insérés dans le *Bulletin*.

Les Statuts disant à l'article VI que le *Bulletin* est réservé à l'insertion des comptes rendus des séances de la Société, les procès-verbaux dont les sections demanderont la publication devront être lus en séance : l'assemblée pourra toujours de cette façon, si elle le juge convenable, ordonner l'insertion au *Bulletin*.

PRÉSENTATION DE PIÈCES.

M. BEQUET. — La Société archéologique de Namur, dans une fouille récente, a mis au jour un certain nombre de squelettes francs. Les ossements étaient en très mauvais état : nous n'avons pu conserver qu'une quarantaine de fémurs et d'humérus que nous tenons à la disposition des membres de la Société qui désireraient les étudier. — Remerciements.

(*) *Les âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, page 53.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU.

Sont nommés : président, M. le D^r E. Houzé ; vice-présidents, MM. Alf. Bequet et J. Du Fief ; secrétaire, M. le D^r V. Jacques ; secrétaire adjoint, M. le D^r L. Tiberghien ; trésorier, M. E. van Overloop ; bibliothécaire, M. G. Cumont, et conservateur des collections, M. L. De Pauw.

M. Houzé remercie l'assemblée au nom du Bureau.

M. VANDERKINDERE propose de voter des remerciements à M. Héger, président sortant, pour le dévouement qu'il a apporté dans l'exercice de son mandat. — *Applaudissements.*

La séance est levée à 10 heures et demie.
